

Restituer ? Les musées parlent aux musées

Clés de lecture du rapport sur la « Restitution du patrimoine africain »,
remis par Felwine Sarr et Bénédicte Savoy au président de la République

Mercredi 20 février 2019 | Musée des arts et métiers - 18h / 21h

Salle de conférences. Accès par : 292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Soirée-débat « Restituer ? les musées parlent aux musées »
Mercredi 20 février 2019 - 18h / 21h

Le rapport sur les Restitutions était très attendu par la profession.

ICOM France l'a mis en ligne le jour-même de sa remise officielle, avec l'autorisation de ses auteurs.

Nous nous sommes aussitôt engagés auprès de nos membres à éclairer leurs questions.

Ces questions sont nombreuses, sur le fond et sur la forme.

Sur le fonds, sous-titré « vers une nouvelle éthique relationnelle », le rapport revendique des convictions et s'efforce de les faire partager : en exergue, cette citation de Michel Leiris : [...] « *on pille les Nègres sous prétexte d'apprendre aux gens à les connaître et à les aimer (...)* » précède un très conséquent rappel des conditions dans lesquelles se sont constituées les collections provenant d'Afrique subsaharienne, dont « la quasi-totalité du patrimoine matériel des pays d'Afrique situés au sud du Sahara se trouve conservée hors du continent africain¹ », privant les jeunes Africains de l'accès à leur culture². Faisant suite aux propos du Président de la République (*la colonisation, crime contre l'humanité*³), la démonstration, évidemment, touchera au cœur de nombreux acteurs, y compris dans les musées : sans doute ceux-là même qui s'étaient, il y a peu (2017 : mission « musée du XXI^e siècle »), déjà fortement mobilisés sur les dimensions du « lien social » qu'ont à produire désormais les musées. Icom France l'avait relevé à l'époque : les collections, l'excellence et la rigueur qu'elles requièrent pour être conservées et exposées - c'est-à-dire contextualisées -, y étaient moins interrogées que la question plus politique de la démocratisation et de l'accès, notamment, des publics les plus éloignés. A qui appartiennent les collections, sont-elles « prisonnières des musées » ? Ces interrogations resurgissent dans le plaidoyer qui est proposé pour les restituer.

Sur la forme, et comme le fond l'emporte, le rapport ne s'attarde pas à évoquer ou évaluer les dimensions concrètes des préconisations qu'il soumet aux politiques. Des ateliers sont certes prévus pour y travailler. Mais, positionnée en aval de la décision et du choix des objets à restituer, cette procédure ne peut pas rassurer ceux qui s'inquiètent de la place relativement modeste qui est réservée aux « professionnels des musées » : qu'il s'agisse des personnels scientifiques (conservateurs, historiens...), de ceux qui œuvrent à l'intégrité des objets (restaurateurs, régisseurs...), de ceux qui en font le récit aux publics, ou encore de ceux qui en assurent la sécurité face aux aléas naturels ou malveillants.

Aussi, avant même d'auditionner les auteurs - qui en ont accepté le principe et nous les en remercions - il nous semble intéressant de faire une réunion d'échange entre professionnels de musées sur les différents aspects du rapport qui les concernent.

Dans ce premier temps, nous concentrerons nos discussions autour de quelques questions très concrètes, par exemple :

- 1 – Que dit le droit du patrimoine, en France et à l'étranger ? Que dit le code de déontologie de l'ICOM ?
- 2 – Comment et par qui, dans les musées, les collections sont-elles étudiées, documentées... ?
- 3 – Que dire à nos visiteurs, à nos partenaires ?
- 4 – Musées et diplomatie culturelle : quels liens ?

Dans un deuxième temps, en mai prochain, nous proposerons à nos membres une journée de travail autour des différentes thématiques abordées dans le rapport et mises en évidence lors de la première rencontre.

Puis, nous préparerons un colloque pour 2020, sur le format d'une journée de déontologie, sur la question des liens entre musées et politiques

Notes

1. Felwine Sarr / Bénédicte Savoy. Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle, novembre 2018, p. 3
2. Ibid.
3. Déclaration d'Emmanuel Macron, candidat à la présidence de la République française, effectuée lors de l'entretien accordé à la chaîne algérienne Echorouk News le 14 février 2017

Soirée réservée aux membres d'ICOM France sur inscription en ligne.

Intervenants

Claire Chastanier, adjointe au sous-directeur des collections, service des Musées de France, direction générale des patrimoines

Philippe Guillet, directeur du muséum d'histoire naturelle de Nantes

Yves Le Fur, directeur du patrimoine et des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Emilie Salaberry, directrice des musées et archives de la ville d'Angoulême

Claude Stéfani, directeur des musées municipaux de Rochefort

Modération

Juliette Raoul-Duval, présidente d'ICOM France

#CycleICOMFr2019

